

Remise du Label Ecodéfis pour les artisans

Communiqué de presse



Remise du Label Ecodéfis pour les artisans

Remise du Label Ecodéfis pour les artisans fleurantins

Dans la poursuite de leur partenariat existant depuis plusieurs années, Ronny Guardia-Mazzoleni, maire de Fleurance, et Philippe Archer, président de la CMA du Gers, ont rencontré des artisans et commerçants pour saluer leur engagement quotidien.

Cinq entreprises de Fleurance ont reçu le Label Ecodéfis, une distinction valorisant leurs initiatives ambitieuses en faveur de l'environnement.

Félicitations aux entreprises labellisées :

- Optic 2000 Fleurance – Fabrice Masson
- MJC Coiffure Celine Fleurance Gers - Céline Not
- Au Goût d'Ici – Malorie Forterre
- Innoeva Solutions – Ludovic Charollais
- Bourdère et Meunier – Jessy et Mikael Bourdère, J. Philippe Meunier

Ces entreprises se distinguent par des actions concrètes : économie circulaire, achats responsables, sobriété énergétique, recours aux énergies renouvelables ou encore engagements solidaires.

Cette labellisation confirme que l'artisanat et le commerce de proximité sont des acteurs majeurs de la transition écologique : bravo aux lauréats pour leur démarche !

Un grand merci à Pascal Besse et Alain Julia pour leur présence.